

553. On verra qu'il n'y a pas moins de 363 stations de phares, 431 feux, 21 sifflets de brume et 22 cornets de brume automatiques de plus qu'il n'y en avait en 1868, sans tenir compte du nombre des boués-cloches, bouées et phares-balises qui ont été placés depuis.

Augmentation.

554. Le nombre total des stations de phares dans la Puisseance au 31 décembre 1887 était de 561 ; celui des feux de 658 ; celui des sifflets de brume à vapeur et cornets de brume automatiques de 47, et le nombre des gardiens de feux, mécaniciens de sifflets de brume et autres aides, y compris les équipages de phares-flottants était de 711, tandis que le nombre total des personnes qui appartenaient au service extérieur de ce ministère était de 1460. Les feux, phares, balises, etc., étaient distribués ainsi qu'il suit parmi les diverses divisions :

Nombre de feux, sifflets de brume, etc., 1886.

555. La division d'Ontario, s'étendant de Montréal à Manitoba contenait 179 phares, y compris 2 du Manitoba. Il y avait aussi 246 bouées et 19 balises. Cinq nouveaux phares et plusieurs bouées et balises ont été ajoutés durant l'année. Le coût total de l'entretien pour l'année a été de \$75,691 et les frais de construction se sont élevés à \$18,383.

Division d'Ontario.

556. La division de Québec est considérable et importante ; elle comprend la rivière Richelieu et le lac Memphremagog, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, le détroit de Belle-Ile et la côte nord-ouest de Terre-Neuve. Il y avait dans cette division, 149 feux, 8 phares flottants dont 3 sont munis de sifflets de brume à vapeur, 7 sifflets ou cornets de brume à vapeur, 10 canons de brume, 109 bouées, 59 balises et 10 canots de sauvetage pour servir dans les glaces. Les phares ont été approvisionnés par les steamers "Druid" et "Napoléon III." La dépense d'entretien a été de \$148,277.

Division de Québec.

557. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante ; elle comprenait 153 phares qui exhibent 163 feux, 1 phare flottant, 12 sifflets de brume à vapeur, 10

Division de la Nouvelle-Ecosse.